



SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : POUR UNE IMPLICATION RENFORCÉE AU DÉBAT PUBLIC ET POLITIQUE DES ACTEURS ET ACTRICES DU SOUSS-MASSA (SCDP)

TERMES DE REFERENCE

POUR LA PRODUCTION DE DEUX CAPSULES VIDEO
UNE VIDEO D'ANIMATION GRAPHIQUE
SUR LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE ET
UNE VIDEO DE CAPITALISATION SUR LES DISPOSITIFS
DE SUIVI ET EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Octobre 2020

Cofinancé par
l'Union européenne



ARTICLE 1 : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT

Migrations & Développement (M&D) est une association franco-marocaine de droit français créée en 1986 par des migrants pour accompagner des actions de co-développement dans les villages de leur région d'origine, l'Atlas et l'Anti-Atlas, frappée par une sécheresse sévère depuis les années 70. De cette région, sont partis des dizaines de milliers de migrant-es, vers les grandes villes du Maroc et vers l'Europe.

M&D a, depuis ses débuts, structuré une méthode d'intervention fondée sur 4 principes d'action : 1) Une démarche qui part de la dynamique locale et de l'énergie des acteurs du territoire (associations villageoises, communes, coopératives...) ; 2) Un travail participatif mobilisant ces acteurs ; 3) Un principe de solidarité entre migrant-es et populations des régions d'origine ; 4) Un partenariat avec les autorités locales, articulant les actions avec les politiques publiques locales et nationales.

Les actions de M&D sont menées autour de 3 champs : 1) Renforcer le lien social : éducation, santé, infrastructures ; 2) Soutenir un nouveau modèle de développement durable : pour une agriculture familiale, performante et durable, soutien à l'économie sociale et solidaire ; 3) Rapprocher pays d'accueil et pays d'origine : solidarité internationale et échanges entre acteurs (élues, jeunes, migrant-es, chercheuses et chercheurs...).

L'Association a son siège à Marseille. En Accord de siège avec les autorités marocaines depuis juin 1998, elle dispose de bureaux au Maroc, à Agadir, Taliouine et Tiznit.

ARTICLE 2 : OBJET DE LA MISSION

Cet appel à consultation a pour objet la sélection d'un auto-entrepreneur ou agence de communication qui aura pour mission **la production de deux vidéos**

- 1. Une vidéo de capitalisation sur les activités réalisées en matière de formation et d'accompagnement pour développer une plateforme associative de suivi et d'évaluation des politiques publiques**
- 2. Une vidéo pédagogique, de sensibilisation et de promotion des pratiques des associations en matière de Budgétisation Sensible au Genre.**

ARTICLE 3 : CONTEXTE D'INTERVENTION

Cet appel s'inscrit dans le cadre du projet « **Société Civile et Démocratie Participative : pour une implication renforcée au débat public et politique des acteurs et actrices du Souss-Massa (SCDP) » sur la période 2018-2020**

Mise en œuvre par Migrations Développement–M&D en consortium avec l'Association Femmes du Sud–AFS et le Forum des Initiatives des Jeunes–FIJ et soutenu financièrement par l'Union Européenne dans le cadre du Programme d'Appui à la Société Civile au Maroc et par l'AFD.

Présentation du projet : Ce projet part de l'idée que la société civile est un levier de changement dans les pratiques démocratiques et constitue un vivier important au Maroc et particulièrement dans la région Souss Massa, où elle se caractérise par sa forte implication dans le développement communautaire des zones les plus vulnérables. Il s'appuie sur l'existence d'un cadre juridique favorable à la participation citoyenne, notamment la Constitution de 2011. Celle-ci conforte le rôle actif de la société civile, renforce le processus de décentralisation et consacre l'adoption de la

démocratie participative comme mécanisme favorisant l'implication des citoyennes et citoyens dans la gestion des affaires publiques. Pourtant, le constat réalisé sur le terrain révèle la faiblesse de la participation du tissu associatif régional dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques locales et régionales, et de la faible appropriation des jeunes et des femmes de leur citoyenneté.

Ainsi le projet a pour objectif de contribuer au renforcement de la démocratie et du dialogue pluri-acteurs au Maroc en renforçant l'implication et la participation de la société civile, dont les jeunes et les femmes, au débat public et politique dans la région Souss Massa.

Les résultats principaux attendus du projet sont :

R1: Des OSC relais, y compris les organisations de femmes et de jeunes, sont dotées d'outils pour une implication effective dans la gestion des affaires locales et de capacités pour diffuser les principes de la démocratie participative sur leurs territoires.

R2 : Les principes de la concertation inter-acteurs et de la participation citoyenne sont diffusés et mis en pratique par les OSC relais auprès des acteurs locaux.

R3 : Des outils de suivi et d'évaluation des politiques publiques et des mécanismes de démocratie participative sont mis en place et diffusés à l'échelle régionale.

Contexte spécifique aux sujets des prestations objet du présent appel d'offre :

Concernant la budgétisation sensible au genre :

Le Maroc accorde une importance particulière à l'intégration de la dimension genre dans le budget en tant qu'outil permettant le renforcement de la transparence et de la performance des politiques publiques ainsi que la réduction des disparités liées au genre. Ceci a amené Migrations & Développement et les membres du consortium à mener une initiative régionale pour l'intégration de la dimension genre dans la programmation des budgets des collectivités territoriales. Ainsi 12 collectivités ont été accompagnées dans le process de suivi et d'évaluation sur la question de budgétisation sensible au genre, à travers des ateliers de sensibilisation, de mobilisation et de formation des cadres, fonctionnaires et élus, afin que la programmation budgétaire communale soit un outil de développement durable, participatif et équitable à travers une réduction des disparités et inégalités entre hommes et femmes.

Ces accompagnements ont montré l'intérêt de ce type d'action pour la promotion de l'approche genre dans la planification budgétaire, et de former sur la démarche de la budgétisation sensible au genre. Toutefois, ces parcours d'accompagnement ne peuvent couvrir la totalité des collectivités présentes sur le territoire, de plus, les parcours ont montré les limites de certaines collectivités, notamment le manque de formation technique des équipes sur cette question. Mais aussi les difficultés à l'élaboration d'un budget sensible au genre, adapté aux besoins de leur population, au sein de leurs services. De faite, le partage d'expérience via un transfert de savoir-faire est devenu une nécessité.

Concernant le suivi et l'évaluation des politiques publiques :

Nonobstant, l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques (EPP) par le Maroc et la reconnaissance de son intérêt pour une action publique efficiente, **cette culture dans le secteur public est encore dans ses premières phases d'acceptation et de diffusion**, étant donné la prégnance des contrôles classiques et de l'audit. **Le suivi et l'évaluation des politiques publiques prend de plus en plus d'ampleur** comme pratique confirmée dans le cycle des politiques et programmes de développement menés essentiellement par les organisations internationales et les ONG.

La Constitution marocaine (2011) reconnaît le rôle des associations dans la contribution à l'ingénierie des politiques publiques et à la conception au suivi et à l'évaluation des politiques de développement (Articles 12 et 139 de la Constitution, en plus des dispositions citées dans les lois organiques des Collectivités locales). Or, les mesures mises en place pour consolider les outils (IEECAG, Pétitions, etc.) restent limitées notamment en matière de renforcement de capacités et la communication que devrait maintenir les pouvoirs publics avec les associations.

Pour combler ce manque, **M&D a assuré l'accompagnement de 30 cadres associatifs afin de mettre en place une plateforme associative régionale de suivi et d'évaluation des politiques territoriales de développement.**

C'est pourquoi, M&D et les membres du consortium font appel à l'intervention d'un-e consultant-e /agence de communication **pour : i) la réalisation audiovisuelle d'un outil pédagogique de vulgarisation en matière de budgétisation sensible au genre, ii) capitaliser sur le processus de mise en place de cette plateforme à travers la réalisation d'une capsule vidéo.**

Cet appel d'offre vise alors, à répondre au résultat 3 du projet, par la réalisation :

- **D'une vidéo d'animation graphique sur la budgétisation sensible au genre**, l'objectif étant de disposer d'un **outil pédagogique et de vulgarisation** destiné à un large public, et permettant aussi le **partage des expériences et des pratiques** en ce domaine.
- **D'une capsule vidéo de capitalisation sur les activités réalisées en matière de formation et d'accompagnement pour développer une plateforme associative de suivi et d'évaluation des politiques publiques** en renforçant les capacités de 30 cadres associatifs pour expérimenter la démarche dans la région de Souss Massa.

ARTICLE 4 : OBJECTIFS DE LA MISSION ET RESULTATS ATTENDUS

La présente prestation vise principalement la réalisation de :

Lot N°1 : La vidéo /animation pédagogique de vulgarisation sur la budgétisation sensible au genre

Cette première partie de la mission vise à la **réalisation d'une capsule vidéo explicative et animée** pour sensibiliser notre public cible sur la Budgétisation Sensible au Genre, et qui nous servira de support de promotion dans ce domaine.

Cet outil audiovisuel permettra d'encourager le public à adopter **l'approche genre dans leurs pratiques en contribuant à la diffusion des valeurs et des connaissances en termes de l'élaboration d'une budgétisation basée sur le genre et en adoptant des comportements d'égalité de genre au sein de leur structure.**

A noter : la vidéo sera destinée au grand public, mais aussi aux décideurs, cadres, fonctionnaires, élus, représentants locaux et régionaux dans les diverses institutions publiques, ainsi que les associations de la société civile.

Lot N° 2 : La capsule vidéo de capitalisation sur les activités réalisées en matière de formation et d'accompagnement pour développer une plateforme associative de suivi et d'évaluation des politiques

La deuxième partie de la mission vise à produire une capsule vidéo sur les mécanismes de démocratie

participative en capitalisant sur l'expérience de M&D sur le processus de suivi-évaluation des politiques publiques et ses outils associés, depuis le lancement du cycle de formation jusqu'à l'élaboration d'un guide pratique, en passant par l'accompagnement des associations.

L'objectif spécifique assigné à cette intervention est :

- La capitalisation sur le processus de mise en place de la plateforme de suivi - évaluation des politiques publiques, mené par M&D.

Sur la base de cet objectif, la mission doit atteindre le résultat suivant :

R : Une capsule vidéo de 5 min capitalisant sur les mécanismes de démocratie participative et notamment le processus de suivi-évaluation des politiques publiques.

ARTICLE 5 : REALISATION DE LA MISSION

La mission sera réalisée selon les présents Termes de Référence et la méthodologie validée par M&D, lors d'une réunion de cadrage.

Migrations & Développement assistera le/la prestataire dans l'organisation, l'appui et la mise à disposition de la documentation afférente au projet.

Pour mener à bien cette mission, le/la prestataire sera amené à :

Lot N° 1 : La vidéo /animation pédagogique de vulgarisation sur la budgétisation sensible au genre

- **Elaboration d'un cahier des charges pour la production de la vidéo animée**
- **Rédaction d'un script / un scénario respectant le contenu de ce projet**
- **Montage et production d'une vidéo d'animation graphique (de 3 minutes maximum)**
- **Post – production** du support audiovisuel et validation par M&D

Lot N° 2 : La capsule vidéo de capitalisation sur les activités réalisées en matière de formation et d'accompagnement pour développer une plateforme associative de suivi et d'évaluation des politiques

Pour mener à bien cette partie de la mission, le/la prestataire sera amené à suivre les étapes suivantes :

- **Phase 1** : Réunion de cadrage avec l'équipe du projet : discussion et revue du domaine de capitalisation identifié, définition de la méthodologie, du listing des personnes ressources, et du planning de mise en œuvre ;
- **Phase 2** : Revue et analyse documentaire (étude des documents de projet notamment le rapport de déroulement des ateliers de mobilisation et de formation, le rapport synthétique sur l'accompagnement et le guide pratique adapté de suivi et d'évaluation des politiques publiques) ;
- **Phase 3 : Elaboration d'un scénario** : Le/la prestataire proposera un chemin de fer (le cahier des charges de la production vidéo et les axes de capitalisation définis précisant les résultats et les changements/les succès, les difficultés et les leçons apprises / les conseils) sur la base

des données collectées qui sera validé par M&D ;

- **Phase4 : Participation aux ateliers** sur les outils de suivi - évaluation des politiques territoriales de développement pour des prises de vues, réalisation d'interview et tournage ;
- **Phase 5 : Montage et production** de la capsule vidéo /traduction ;
- **Phase 6 : Post – production** du support audiovisuel et validation par M&D

ARTICLE 6 : LIVRABLES

Le/la prestataire devra livrer les éléments suivants :

Lot N° 1 : La vidéo /animation pédagogique de vulgarisation sur la budgétisation sensible au genre

- Un **cahier des charges** pour la production de la vidéo
- Un **script pour la réalisation** et le montage de la vidéo animée
- Le **support audiovisuel** : animation graphique

Lot N° 2 : La capsule vidéo de capitalisation sur les activités réalisées en matière de formation et d'accompagnement pour développer une plateforme associative de suivi et d'évaluation des politiques

Les livrables de cette deuxième prestation devront être soumis selon les phases définies plus haut, à savoir :

Avant la production

- Une proposition du script de la vidéo pour validation

Après :

- Le support audiovisuel : Capsule vidéo de capitalisation de 5 min maximum conforme aux présents Termes de Référence, c'est-à-dire en arabe avec sous titrages en français

ARTICLE 7 : QUALIFICATIONS REQUISES

Le/la prestataire doit répondre aux qualifications suivantes :

- Une formation universitaire en communication.
- Avoir une **expérience d'au moins 2 ans dans la production audiovisuelle** et particulièrement la réalisation de vidéo animée
- Disposer des ressources humaines qualifiées pour ce type de travail.
- Maîtrise parfaite de la langue arabe et française est indispensable

Une attention particulière sera accordée aux prestataires ayant des compétences requises sur des interventions similaires.

ARTICLE 8 : DOSSIER DE SOUMISSION

Le/la prestataire **devra présenter un dossier complet** comprenant les éléments suivants :

1. Un **dossier administratif** qui devra comporter :
 - Pour les entreprises : Une copie légalisée des statuts et l'attestation d'immatriculation au registre de commerce
 - Pour les auto-entrepreneurs : l'attestation d'immatriculation au registre national et une copie de CIN certifiée conforme.
 - Les présents TDR paraphée et signé à la dernière page.
2. Une **offre technique** qui devra comporter les éléments suivants :
 - Le **CVs de l'expert et autres membres de l'équipe qui travailleront sur le projet**, ainsi que des références de projets audiovisuels réalisés
 - La **note méthodologique** comprenant une proposition technique, les objectifs de la prestation, avec un planning commenté
 - Fournir **au minimum deux productions** similaires réalisées (via lien/url)
 - Une **offre financière détaillée** : prestation, honoraires et frais (Montants HT et TTC).

ARTICLE 9 : SUIVI DE LA MISSION

Le travail du prestataire sera suivi à chaque étape par l'Association Migrations & Développement qui aura pour mission la validation de tous les livrables.

Migrations & Développement sera le garant du bon déroulement de la prestation et le réajustement éventuel du calendrier, selon l'avancement global du projet.

ARTICLE 10 : OBLIGATION DU PRESTATAIRE

Les droits et obligations du prestataire retenu feront l'objet d'un contrat avec l'Association Migrations & Développement.

ARTICLE 11 : BUDGET

L'enveloppe budgétaire de la prestation ne dépassera pas **(35.00,00 MAD)**

- **20.000,00 MAD** pour la réalisation de la vidéo /animation pédagogique de vulgarisation sur la budgétisation sensible au genre.
- **15.000,00 MAD** pour la réalisation de la capsule vidéo de capitalisation sur les activités réalisées en matière de formation et d'accompagnement pour développer une plateforme associative de suivi et d'évaluation des politiques.

ARTICLE 12 : PREFERENCE EN FAVEUR DE STRUCTURE DE FEMMES, DE JEUNES ET D'AUTO - ENTREPRENEUR

Dans le cadre de la contribution à l'encouragement des TPE féminines, de jeunes et des auto-entrepreneurs, et après que la commission d'appel d'offres ait arrêté la liste des candidatures retenues et éliminé les offres non conformes aux spécifications exigées et lorsque des structures de femmes, jeunes et auto-entrepreneurs soumissionnent à cet appel, une préférence peut être accordée aux offres présentées par cette catégorie de soumissionnaires.

ARTICLE 13 : OUVERTURE ET EXAMEN DES OFFRES ET APPRECIATION DES CAPACITES DES SOUMMISSIONNAIRES

L'examen des offres et l'appréciation des capacités des soumissionnaires s'effectuent conformément aux dispositions suivantes.

Phase 1 : Examen des dossiers administratifs

La commission de jugement analysera les éléments des dossiers administratifs conformément aux dispositions de l'article huit (8) des présents TDR

Phase 2 : Examen des OFFRES techniques

Dans cette phase ne seront prises en compte que les offres ayant été retenues à l'issue de la phase 1.

La commission procédera à l'analyse des offres techniques des candidats retenus. A cet effet, ces offres seront jugées sur la base d'une évaluation technique sur la base des critères suivants :

- Note méthodologique
- Qualifications de l'équipe proposée

Pour ce faire, il sera appliqué le barème de notation ci-dessous, et dont le détail est précisé sur le tableau ci-après « Barème détaillé de notation de l'offre technique »:

- Qualité de l'approche méthodologique : notée sur **40** points
- Qualification et expériences de l'équipe des intervenants dans le domaine d'intervention demandé : notées sur **60** points :
 - L'ancienneté de l'intervenant est considérée à la date de remise du diplôme.
 - L'expérience de l'intervenant est évaluée en se référant au nombre de références mentionnées dans son CV qui doit être dûment signé légalisé

Il est à considérer qu'en termes d'analyse et d'appréciation des expériences en métiers de réalisation, montage, ingénierie du son, et graphique, c'est le nombre et la qualité des références exigées qui seront prises en compte. De ce fait, une seule personne qui justifie de ces références peut être déclarée adjudicataire, si, bien sûr son offre est la plus avantageuse dans sa globalité.

La note méthodologie doit être paraphée à chaque page et signée à la dernière page.

Tout planning non commenté et non signé ne sera pas pris en compte dans l'évaluation de la note méthodologique.

La commission d'évaluation se réserve le droit de vérification de l'authenticité des informations mentionnées dans les CV des experts.

Après évaluation de l'offre technique, le/la prestataire ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points ne sera pas retenu.

Barème détaillé de notation de l'offre technique

Critère	Barème de notation
1- Note méthodologique	40
1.1 Présentation générale :	10
<ul style="list-style-type: none"> • Très satisfaisante • Moyennement satisfaisante • Ne répond pas aux termes de références 	10 07 00
1.2 Méthodologie proposée pour la réalisation des prestations	20
<u>Pertinence des outils méthodologiques choisis</u> <ul style="list-style-type: none"> • Très satisfaisante • Moyennement satisfaisante • Ne répond pas aux termes de références 	10 5 0
<u>Pertinence des séquences des prestations à effectuer durant chaque phase</u> <ul style="list-style-type: none"> • Très satisfaisante • Moyennement satisfaisante • Ne répond pas aux termes de références 	10 5 00
1.3 Planning	10
L'évaluation du Planning de réalisation proposé par le candidat se fera à travers l'appréciation des aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Le délai global indiqué par le chronogramme proposé par le candidat, ainsi que la cohérence de l'agencement des différentes activités prévues notamment au vu du contenu de la note méthodologique 	
- Bonne - Moyenne - Médiocre	10 05 03
2- Qualification du prestataire et/ou de l'équipe proposée	60
2.1 la réalisation : Titulaire d'un diplôme supérieur de réalisateur ou similaire.	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ancienneté <ul style="list-style-type: none"> ▪ supérieure à 2ans ▪ Inférieure ou égale à 2 ans 	10 07
Nombre de référence :	10
<ul style="list-style-type: none"> - nombre de référence supérieur ou égal à 3 - nombre de référence égal à 2 - nombre de référence égal à 1 - Aucune référence 	07 05 00
1.2 Le montage: Titulaire d'un diplôme supérieur en montage	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Ancienneté <ul style="list-style-type: none"> ▪ supérieure à 2 ans ▪ inférieure ou égale à 2 ans 	10 07

Nombre de référence : - nombre de référence égal à 2 - nombre de référence égal à 1 - Aucune référence	10 05 00
1.3 L'Ingénierie du son : Titulaire d'un diplôme supérieur des techniques de son <ul style="list-style-type: none"> ○ Ancienneté <ul style="list-style-type: none"> ▪ supérieure strictement à 2 ans ▪ Inférieure ou égale à 2 ans 	05 03
Nombre de référence : - nombre de référence égal à 2 - nombre de référence égal à 1 - Aucune référence	05 03 00
2.4. Le Graphisme : Titulaire d'un diplôme supérieur en Design graphique ou équivalent <ul style="list-style-type: none"> ○ Ancienneté <ul style="list-style-type: none"> ▪ supérieure à 2 ans ▪ inférieure ou égale à 2ans 	05 03
Nombre de référence : - nombre de référence égal à 2 - nombre de référence égal à 1 - Aucune référence	05 03 00

ARTICLE 14 : EXAMENS DES OFFRES FINANCIERES

La commission procédera à la vérification des libellés des prix et des calculs. Elle rectifiera s'il y a lieu les erreurs matérielles évidentes.

L'évaluation de l'offre financière est faite comme suit :

L'offre la moins disante sera affectée d'une note de 100 points, les autres seront affectées chacune d'une note correspondante par l'application de la formule suivante :

$$NF \text{ (note financière)} = (MD/M) * 100$$

Où N.F : Désigne la note qui sera attribuée à l'offre considérée

MD : Désigne le montant de l'offre, la moins disante.

M : Désigne le montant de l'offre considérée.

L'attribution du marché par la commission sera basée sur l'offre la plus avantageuse pour l'administration et sur le plan financier et technique selon une clef de répartition 80/20 :

$$NG \text{ (note globale)} = 0,80 NT + 0,20 NF$$

Le candidat ayant obtenu la note (NG) la plus élevée sera déclaré attributaire provisoire par la commission d'appel d'offres.

ARTICLE 15 : SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les dossiers de soumission sont à envoyer par mail au plus tard le **15 novembre 2020** à contactscdp@migdev.org en mettant en copie mohamed.aitbela@migdev.org et layla.aroua@migdev.org

- Merci de préciser en objet : **PROPOSITION POUR LA PRODUCTION DE DEUXCAPSULES VIDEO SUR LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE ET CAPITALISATION DES DISPOSITIFS DE SUIVI – EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Les offres seront examinées par un Comité de sélection.

NB : Le contrat de prestation fera l'objet d'une procédure d'exonération de la TVA

Le prestataire :

A..... le.....